LOUIS XVI

Roi de France et de Navarre

10 mai 1774 – 4 septembre 1791
(17 ans, 3 mois et 24 jours)

Couronnement	11 juin 1775, en la cathédrale de Reims
Prédécesseur	Louis XV
Successeur	*Lui-même, en tant que Roi des Français*

Roi des Français

4 septembre 1791 – 10 août 1792
(11 mois et 6 jours)

Premier ministre	Robert Turgot Jacques Necker
Prédécesseur	*Lui-même, en tant que Roi de France*
Successeur	Conseil exécutif provisoire (Commune insurrectionnelle de Paris) Convention nationale (I[re] République) Napoléon I[er] (Empereur des Français) Louis XVIII (Roi de France)

Dynastie	Maison de Bourbon
Nom de naissance	Louis-Auguste de France
Date de naissance	23 août 1754
Lieu de naissance	Versailles (France)
Date de décès	21 janvier 1793 (à 38 ans)
Lieu de décès	Paris (France)
Père	Louis-Ferdinand de France, *dauphin de France*
Mère	Marie-Josèphe de Saxe
Conjoint	Marie-Antoinette d'Autriche
Enfants	Marie-Thérèse de France Louis-Joseph de France Louis-Charles de France Sophie-Béatrice de France
Héritier	Louis-Stanislas de France (1774-1781) Louis-Joseph de France (1781-1789) Louis-Charles de France (1789-1791)
Résidence	Château de Versailles Palais des Tuileries

BLASON(ARMOIRIES) DE LOUIS XVI

Louis XVI est né le 23 aout 1754 à Versailles. Louis XVI est le fils du dauphin Louis-Ferdinand de France

Et de Marie-Josèphe de Saxe.

Orphelin de père à onze ans et de mère à treize ans, il fut élevé par son percepteur Jean-Gilles du Coëtlosquet et par le Duc de la Vauguyon.

Ayant peu de goût pour la guerre, il se passionna pour la chasse.

Le futur louis XVI est intelligent, instruit mais manque de caractère et sa timidité presqu maladive lui fera adopter des attitudes contradictoires.

Il se marie en 1770 à l'Archiduchesse Marie-Antoinette.

A la suite du décès de Louis XV, il est sacré Roi de France le 10 Mai 1774, il a 19 ans.

Le règne est marqué par des réformes importantes concernant le droit des personnes :

- Abolition de la torture en 1781
- Abolition du servage en 1788
- Abolition du péage corporel des Juifs d'Alsace en1784

Louis XVI souhaite rompre avec les habitudes de débauche de la cour. Il forme une nouvelle

équipe gouvernementale avec Turgot

aux finances de 1774 à 1776.

Turgot veut faire des changements : établir un impôt sur la noblesse et le clergé, abolition des corvées sur les pauvres mais ses projets sont mal vus et Turgot fut renvoyé en Mai 1776.

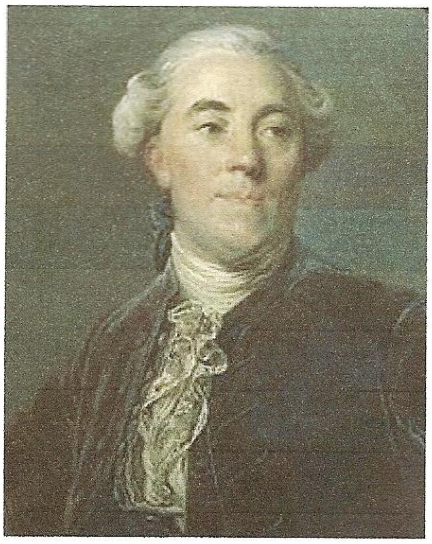

En 1777, Louis XVI fait appel à Necker,

mais il ne parvint pas plus que son prédécesseur à imposer les réformes nécessaire ; la publication en 1781 de son compte-rendu décrivant l'état exact des finances du royaume lui valut son renvoi.

Alors que l'Etat est très endetté, les ministres

Calonne 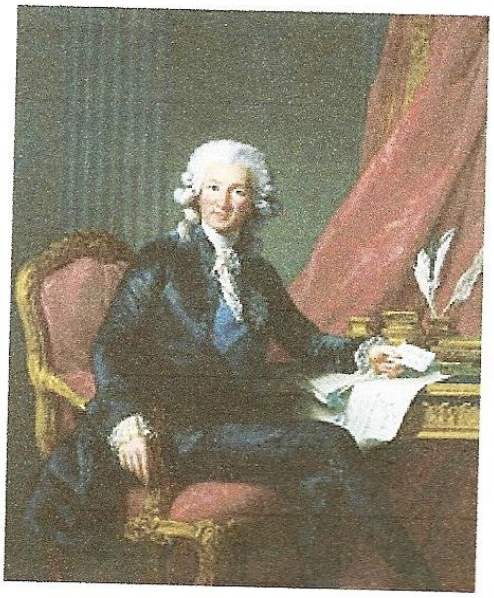

ou Loménie de Brienne 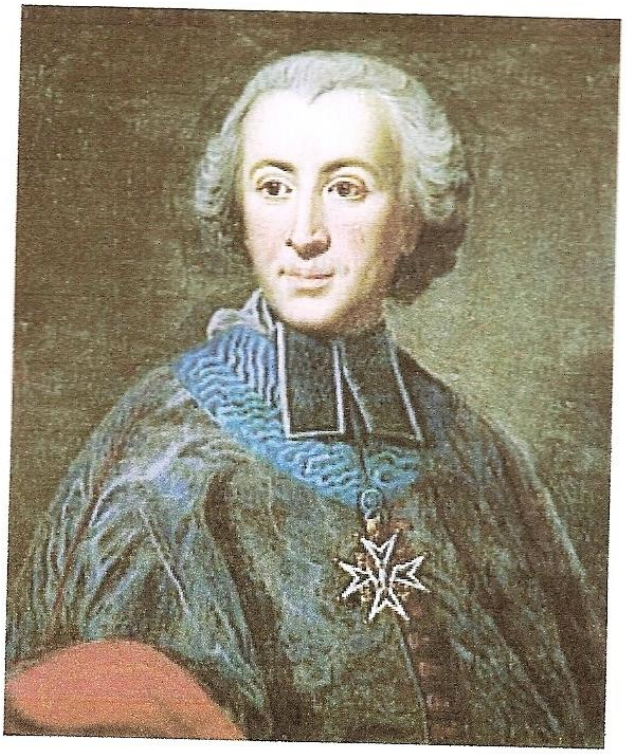

proposent des réformes fiscales mais ils se heurtent au Parlement de Paris.

Devant la banqueroute de l'Etat, le 17 juin 1789, la Révolution est en marche.

Louis XVI engage le baron de Breteuil,

un contre-révolutionnaire notoire qui provoque la colère chez les Parisiens, qui vient s'ajouter en plus des problèmes économiques et déclenche les évènements de juillet 1789.

Louis XVI décide de fuir avec sa famille à l'étranger, mais il est arrêté à Varennes dans la nuit de juin 1791. Suspendu de ses fonctions durant un mois, il devient « roi des français » le 14 septembre 1791 après avoir juré fidélité à la constitution.

De nombreuses maladresses et de mauvais contacts avec les chancelleries étrangères ne firent qu'augmenter l'hostilité des révolutionnaires.

Le 10 aout 1792, les Tuileries sont prises, le roi est arrêté : c'est la chute de la royauté.

Prisonnier au Temple, Louis XVI est accusé de « conspiration contre la Liberté Publique » et jugé coupable.

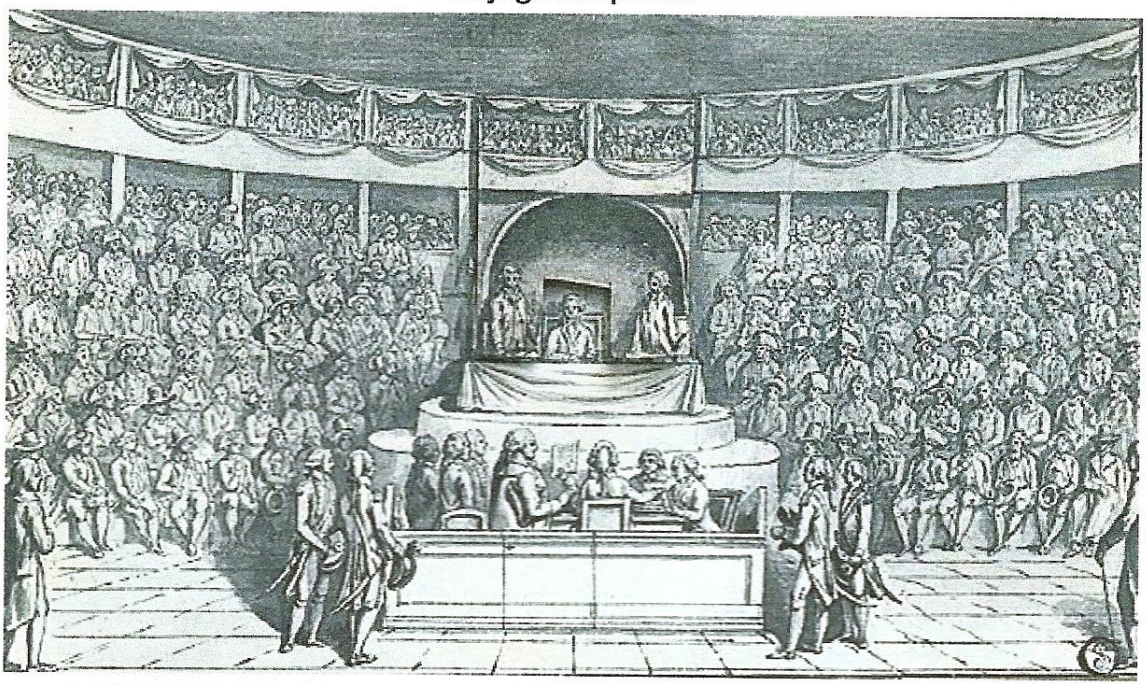

Une seule sentence :

LA *MORT*.
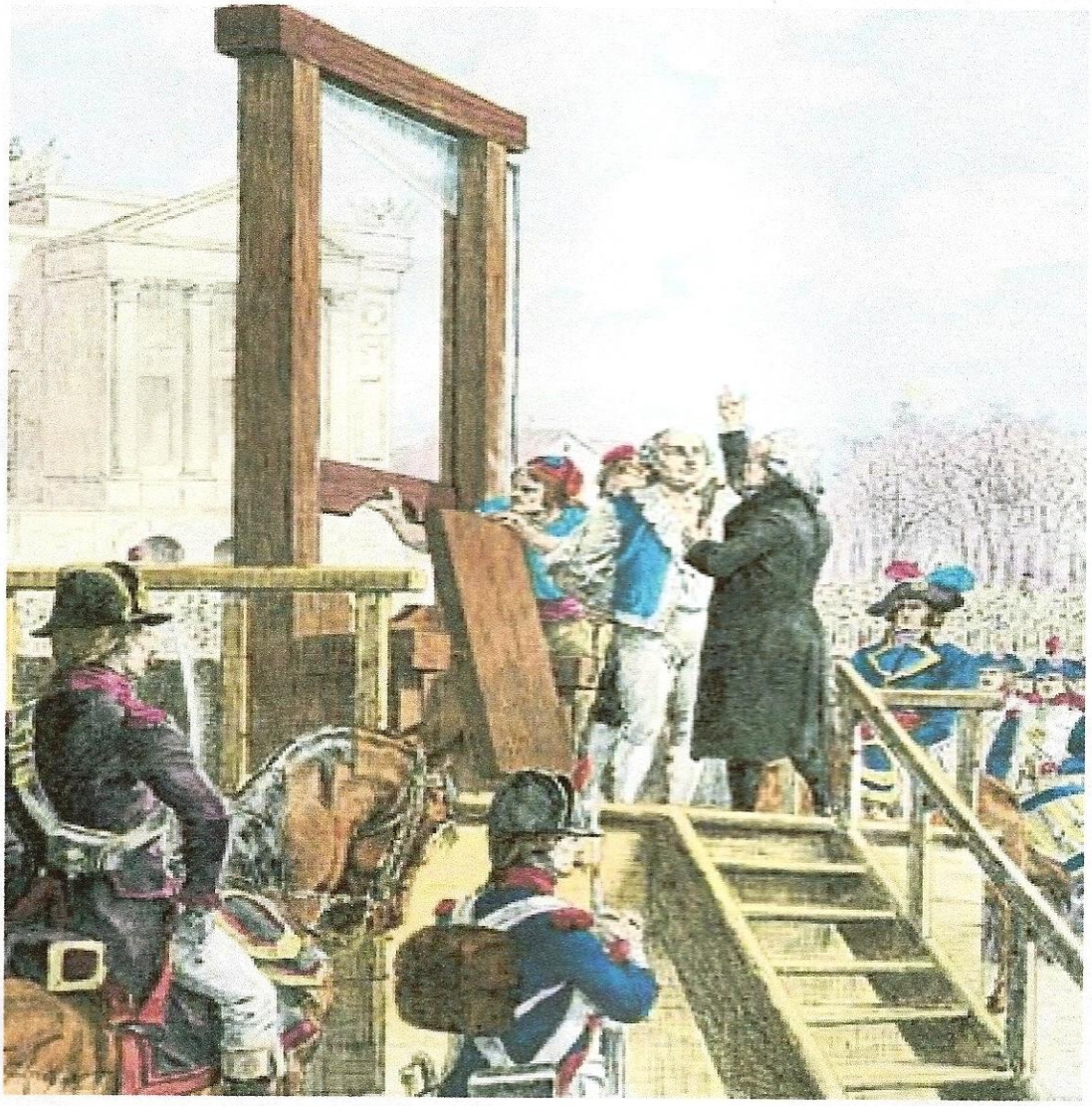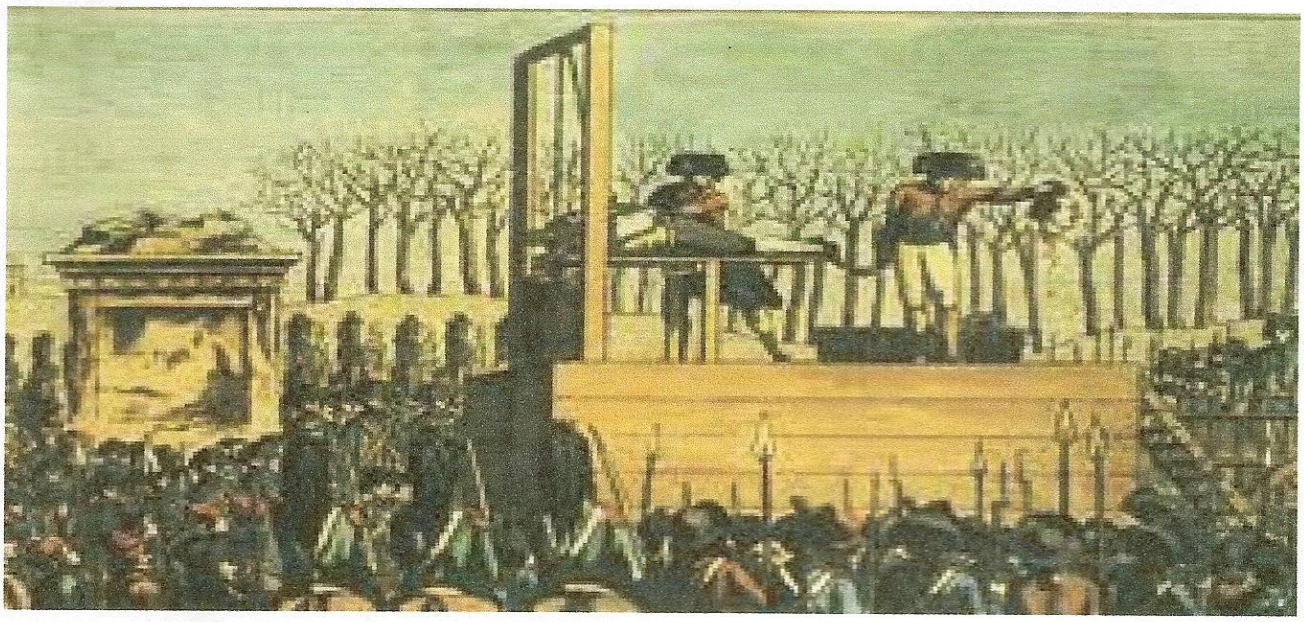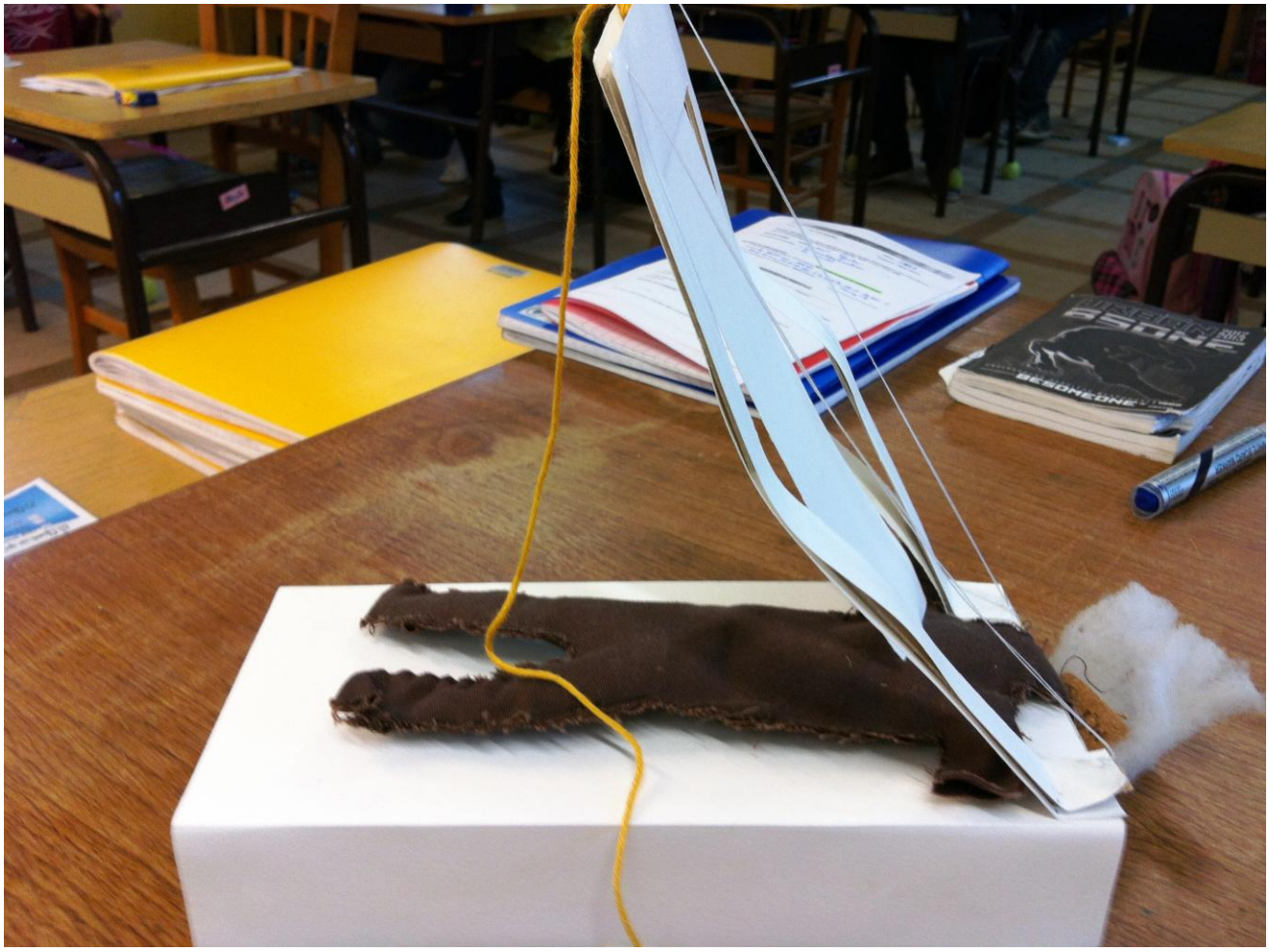
Condamné à mort, il fut guillotiné sur la place de la Place de la Concorde, le 21 Janvier 1793.